Société des Naturalistes de Namur-Luxembourg

EXCURSION À LESSE DU 11 MAI 2021

13 participants.

Météo : nuages le matin, pluie l'après-midi.

ITINÉRAIRE

C'est de la passerelle *Chafté Louis*, située 500 m en aval du village (hameau de la commune de Libin), que démarre notre périple autour du confluent de la Lesse et de l'Our.

L'itinéraire consiste d'abord en une descente de la rive droite de la vallée de la Lesse sur environ 600 m , ce qui nous conduit un peu en aval du *Pont des Cochettes*. Nous observons la partie inférieure du versant ainsi que la végétation des zones alluviales et des berges. Revenus sur nos pas pour prendre le repas de midi à la passerelle, nous franchissons celle-ci pour gagner la rive gauche et suivre un chemin qui nous mène à l'Our. Il était prévu d'explorer les banquettes alluviales de cette rivière ; la météo n'étant pas de la partie, nous passons sur la rive gauche de l'Our pour rejoindre le confluent et descendre ensuite la vallée de la Lesse, en rive gauche cette fois-ci. Retrouvant le *Pont des Cochettes* nous le traversons pour gravir le versant vers le sud et redescendre enfin vers notre point de départ.

Cet itinéraire nous a permis d'explorer deux types de milieux ardennais : d'une part les zones alluviales, bas de versant (colluvions) et berges, d'autre part le versant de rive droite de la Lesse, orienté ouest – sud-ouest.

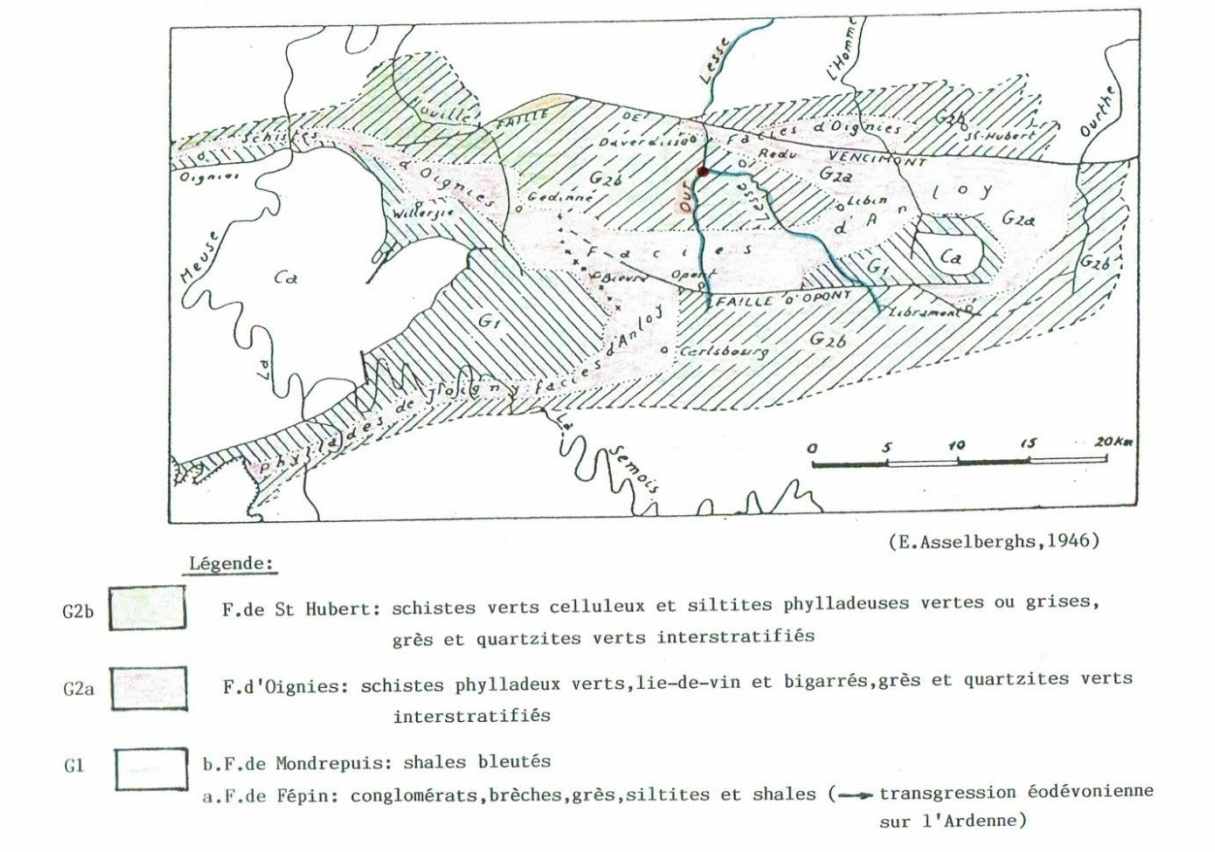
Il a par ailleurs permis (ré)admirer, sur de courtes sections certes, deux magnifiques vallées ardennaises du bassin de la haute Lesse. Les rivières s'y montrent tantôt paisibles, mais ailleurs, à la faveur de chaos de gros blocs de grès et du rétrécissement de leur lit, elles peuvent s'affoler et se montrer bien plus tumultueuses.

GÉOLOGIE

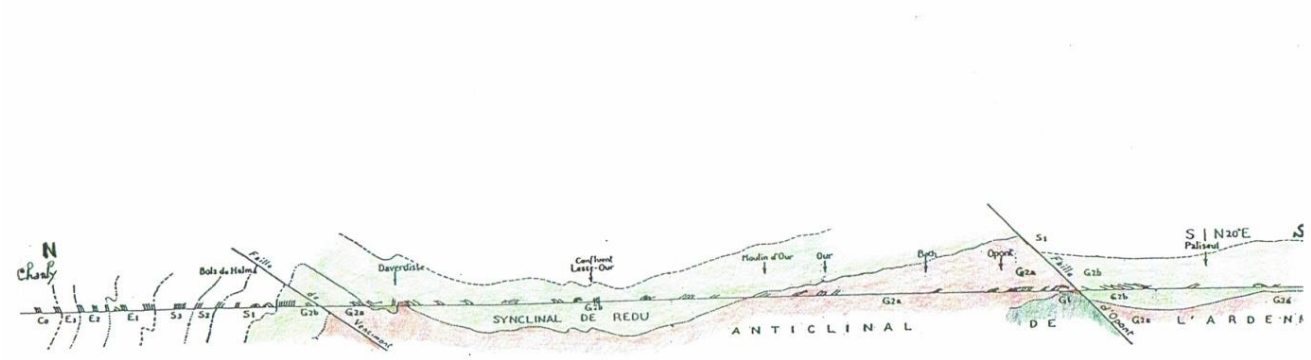
D'un point de vue structural, la région prospectée se situe dans le Synclinal de Redu. Nous sommes sur des terrains du Dévonien inférieur (Éodévonien), déposés lors de la première transgression dévonienne.

Le sous-sol est plus précisément constitué ici des roches schisto-gréseuses de la Formation de Saint-Hubert, d'âge lochkovien (anciennement Gedinnien, G2b). Ce sont des schistes, des siltites, avec des intercalations de grès et quartzites à dominance verte. Les schistes sont souvent chargés de nodules carbonatés, altérés par dissolution. Localement sont notés des quartzites à ciment calcareux incluant

5 à 10% de calcite (ASSELBERGHS, 1953). Ces particularités peuvent jouer un rôle dans la répartition du couvert végétal.



Le Lochkovien dans le bassin de la haute Lesse (ASSELBERGHS (1946), modifié in LEURQUIN & ROMAIN, 2009).



Coupe de l'Eodévonien du bord sud du Synclinorium de Dinant et de l'Ardenne le long de l'itinéraire Chanly-Daverdisse-Opont-Paliseul. (E.Asselberghs,1946)

Coupe de l'Éodévonien du bord sud du Synclinorium de Dinant et de l'Ardenne le long de l'itinéraire Chanly-Daverdisse-Opont-Paliseul (Asselberghs (1946). modifié in LEURQUIN & ROMAIN, 2009).



La vallée de la Lesse, l'eau calme… et les rapides
(B. Diethelm)

VÉGÉTATION ET FLORE

Les zones alluviales, bas de versant et berges

Dans les zones alluviales boisées, bien engorgées par endroits la strate arborescente est dominée par *Alnus glutinosa*, *Acer pseudoplatanum*, et *Salix caprea*.

La végétation herbacée comprend des espèces des sols riches, bénéficiant vraisemblablement localement d'un apport en bases issu de la roche-mère. Ce sont :

- des espèces du mull [1]mésotrophe : *Anemone nemorosa*, *Brachypodium sylvaticum*, *Carex sylvatica*, *Euphorbia amygdaloides*, *Hedera helix*, *Lamium galeobdolon* subsp. *montanum*, *Melica uniflora*, *Milium effusum*, *Phyteuma spicatum*, *Polygonatum multiflorum*, *Scrophularia nodosa* ainsi qu'une importante station de *Daphne mezereum* en rive gauche ;

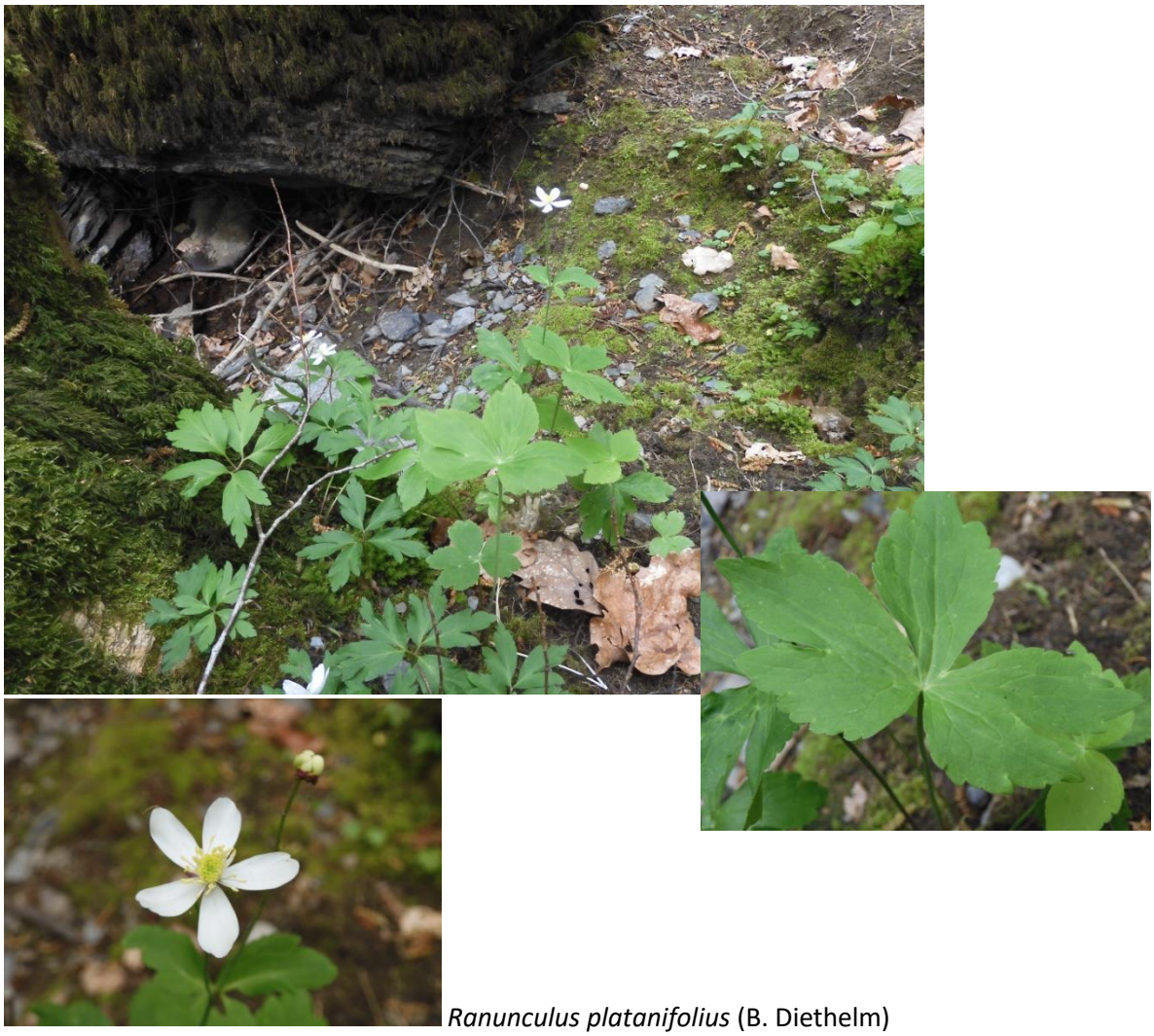
[1] Type d'humus forestier, formé dans de bonnes conditions de température, de richesse du substrat et d'humidité (sols moyennement humides). Il est incorporé à la partie minérale du sol (complexe argilo-humique). La décomposition des débris organiques et leur minéralisation étant rapide, avec une activité microbiologique intense, la litière est très mince. Il existe de nombreuses variétés de mulls. Le mull mésotrophe se caractérise par un pH entre 5 et 6 et un taux de saturation du complexe absorbant en ions basiques (Na^+, K^+, Ca^{2+}, Mg^{2+}) entre 25 et 75%. Dans le mull actif, de pH 6 à 7, dans des sols plus humides, le taux de saturation en base est supérieur à 75% . Le mull calcique, de pH 7-8, se forme dans les sols mieux aérés et moins humides ; le complexe argilo-humique y est saturé en Ca^{2+} (pour plus d'information, voir TANGHE (1971) et DULIÈRE *et al*. (1996)).

- des hygrosciaphytes du mull acide : *Athyrium filix-femina*, *Dryopteris carthusiana*, *D. dilatata*, *Fragaria vesca*, *Luzula luzuloides*, *L. pilosa*, sur la berge de la Lesse, *Oxalis acetosella*, *Poa nemoralis*, *Polygonatum verticillatum*, *Potentilla sterilis*, *Stellaria holostea*, *Teucrium scorodonia* et *Viola riviniana* ;
- des espèces du mull actif telles *Adoxa moschatellina*, *Arum maculatum*, *Primula elatior* et *Ranunculus ficaria*, voire même du mull calcique comme *Mercurialis perennis* ;
- des espèces des groupements fontinaux et sols humides méso-eutrophes : *Cardamine amara*, *C. flexuosa*, *Chrysosplenium alternifolium*, *C. oppositifolium*, *Scirpus sylvaticus* et *Stellaria alsine* ;
- des hygrophytes des sols à régime hydrique alternatif : *Ajuga reptans*, *Deschampsia cespitosa*, *Juncus effusus* et *Lysimachia nemorum*.

Mentionnons encore des espèces des prairies humides telles *Agrostis stolonifera*, *Caltha palustris*, *Cardamine pratensis*, *Galium palustre*, *Mentha arvensis*, *Persicaria bistorta*, *Ranunculus flammula* ainsi que des espèces des roselières et mégaphorbiaies comme *Eupatorium cannabinum*, *Filipendula ulmaria*, *Iris pseudacorus*, *Phalaris arundinacea* et *Valeriana repens*. On rencontre également les deux sous-espèces de *Stellaria nemorum*, *S. nemorum* subsp. *montanum* et *S. nemorum* subsp. *nemorum,* autres caractéristiques du mull sur sols moyennement à très riches, périodiquement inondés.

Les nitrophytes sont bien représentés dans ce milieu riche : *Alliaria petiolata*, *Anthriscus sylvestris*, *Galium aparine*, *Geum urbanum*, *Glechoma hederacea*, *Heracleum sphondylium*, *Moehringia trinervia, Senecio ovatus*, *Silene dioica*, *Stachys sylvatica*, *Urtica dioica* et *Veronica hederifolia.*

La vallée recèle une espèce remarquable, hygrosciaphyte des sols riches, *Ranunculus platanifolius*, la renoncule à feuilles de platane, une espèce montagnarde. Cette plante élevée, aux larges feuilles palmées, affectionne les sols riches en bases et en éléments nutritifs.



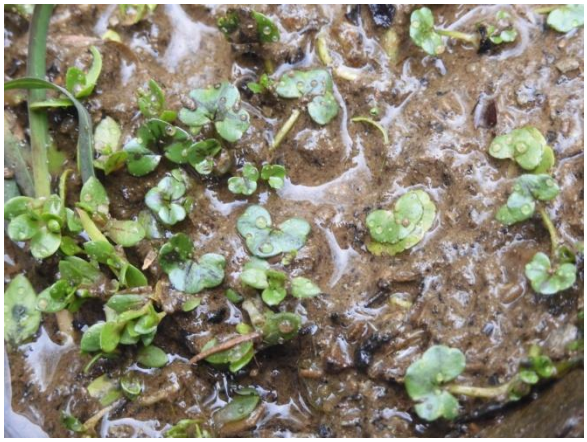
Ranunculus platanifolius (B. Diethelm)

Mais deux autres découvertes intéressantes sont à ajouter au palmarès de la journée. Après avoir franchi l'Our, un bourbier au couvert végétal très dense attire notre attention. Après maintes délibérations, il est conclu à la présence d'un *Montia*, dont après examen des graines Guy Bouxin fera *M. fontana*, la sous-espèce étant impossible à définir à ce stade. Cependant, au sein de ce bourbier à *Montia,* l'œil attentif de Brigitte va repérer *Ranunculus hederaceus*, une espèce à caractère montagnard, plutôt ardennaise. Cette petite renoncule reste inféodée à des situations extrêmes : eaux à peine fluantes, pauvres en oxygène, acides, à écoulement diffus en milieu prairial, sur lame d'eau très mince et formant des bourbiers méso- à eutrophes par le passage du charroi (LEURQUIN, 2006), soit la description précise de ce que nous rencontrons ici.



Montia fontana (B. Diethelm).





Ranunculus hederaceus mêlé à Montia fontana (B. Diethelm)

Dans la Lesse, Guy détermine *Ranunculus penicillatus* et *R. fluitans*. Il relève également, sur de très gros blocs dans un mince filet d'eau avec fort courant la présence de la Rhodophyte *Lemanea fluviatilis* (L.) C. Agardh. À noter également, sur des blocs dans l'eau, *Platyhypnidium riparioides* et *Hygroamblystegium fluviatile* et, sur un bloc en berge, *Thamnobryum alopecurum*. Sur un rocher humide en bord de sentier, en pied de versant, François signale *Bryum pseudotriquetrum*, une espèce qui signe un pH basique à neutre.

Le versant nord-est

Ce versant de rive droite est orienté ouest – sud-ouest.

Sous la hêtraie-chênaie, on retrouve les espèces du mull acide citées plus haut. Sur la pente, sous couvert forestier, s'y ajoute *Festuca altissima* bien repérable par ses touffes vigoureuses. Il s'agit

d'une espèce montagnarde, subatlantique qui affectionne les sols plus ou moins riches, de pH neutre à légèrement acide. On remarque sa grande ligule, un peu déchiquetée.

On remarque plusieurs individus de *Prunus serotina* dans le sous-bois. Le cerisier tardif est originaire d'Amérique du Nord. Il a été introduit pour diverses raisons dont celle d'améliorer la qualité de l'humus. Dispersé par les oiseaux, il est assez invasif. L'odeur aromatique (massepain) qui se révèle en grattant l'écorce le distingue de *Prunus padus*, le cerisier à grappes, qui est indigène. Une autre espèce « invasive » est découverte au bord du chemin : *Oxalis stricta*, lui aussi originaire du Nord de l'Amérique, de plus en plus fréquemment rencontré en forêt.

Les espèces du mull mésotrophe sont toujours présentes, mais de façon nettement plus clairsemée ici, souvent à la faveur d'un petit replat où s'accumule la matière organique.

Au fur et à mesure de la montée, on rencontre le cortège des milieux plus secs avec les espèces du moder et du moder-mor[2]. Quercus petraea domine les ligneux du groupe (chênaie sessiliflore), accompagné par *Betula pendula*, *Frangula alnus*, *Lonicera periclymenum*, *Sorbus aucuparia* et, localement, par une espèce nitrophyte submontagnarde courante en Ardenne, *Sambucus racemosa*, le sureau à grappes. Il se distingue du sureau noir (*Sambucus nigra*) par sa moëlle roussâtre à brun-jaune, l'autre espèce ayant une moëlle blanchâtre. *Cytisus scoparius* est présent également.

Dans la strate herbacée, on reconnaît ainsi des espèces héliophiles, comme la majorité des éléments de ces groupes, liées au sous-bois clair des chênaies à bouleau : *Deschampsis flexuosa*, *Digitalis purpurea*, *Holcus mollis*, formant de petites pelouses, *Hypericum pulchrum*, *Luzula campestris*, *Pteridium aquilinum*, *Veronica officinalis* et *Convallaria majalis*, qui lui par contre, tolère l'ombre.

Aux endroits plus secs, *Calluna vulgaris* et *Vaccinium myrtillus* composent de petits fragments de lande et voisinent avec *Carex pilulifera* (aux étroites feuilles comme marquées par des coups de poinçon), *Galium saxatile*, *Luzula sylvatica* et *Melampyrum pratense*. Ce dernier est une plante hémiparasite comme toutes les espèces du genre. Ses racines percent les vaisseaux conducteurs de sève brute de plantes ligneuses (arbres forestiers, myrtille, callune) et y prélèvent eau et sels minéraux. Par contre, le mélampyre des prés (le bien mal nommé !) est capable d'élaborer par ses propres moyens les substances organiques dont il a besoin.

[2] Le Mor est un humus où dominent des éléments non décomposés. Il s'observe sur sols siliceux, pauvres en calcium. Le moder est intermédiaire entre le mor et le mull.



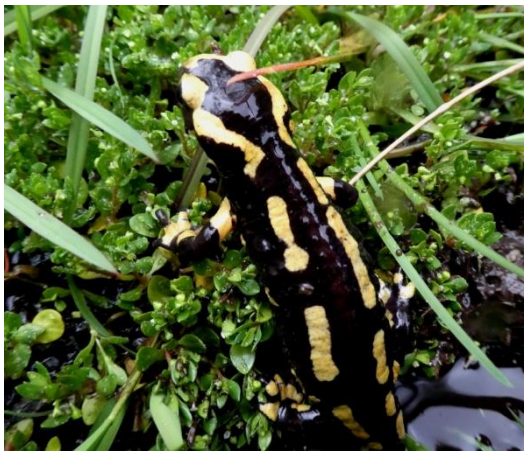
Le confluent de la Lesse et de l'Our vu de la *Roche aux Chevaux* (B. Diethelm).

Au sein de ce milieu particulièrement sec se trouve un promontoire rocheux dénommé la *Roche aux Chevaux* qui domine le confluent de la Lesse et de l'Our. Selon la tradition locale, c'est là que les paysans amenaient leurs vieux chevaux avant de leur bander les yeux et de les diriger, à reculons, vers le vide. La réalité s'avère vraisemblablement moins atroce. Le sentier qui descend vers la vallée se trouve en bordure du Chemin des Heverlins. Ceux-ci étaient des conducteurs de chevaux professionnels qui les acheminaient vers les endroits où ils étaient requis. Passant régulièrement par le site de la roche, sans doute y faisaient-ils étape. Peut-être leur arriva-t-il d'y mettre fin à la vie de l'une ou l'autre bête mal en point, ce qui aurait engendré la légende (ANSELOT, 1985).



Cincle plongeur (B. Diethelm).

Outre ces divertissements botaniques, quelques observations faunistiques sont à signaler. Au Pont des Cochettes et en aval, les cincles plongeurs (*Cinclus cinclus*) sont en pleine activité. Une bergeronnette des ruisseaux *(Motacilla cinerea*) est également de la partie. Dans le bas de versant humide près de la passerelle de l'Our, c'est une salamandre (*Salamandra salamandra*) qui s'offre une petite sortie sous la pluie.


Salamandre (F. Hela)


Bergeronnette des ruisseaux (F. Hela)

RÉFÉRENCES

ANSELOT N., 1985 - *Redu. 1100 ans d'histoire en Haute-Lesse*. Editeur : Redu, village du livre, 294 p.

ASSELBERGHS E., 1946 - *L'Éodévonien de l'Ardenne et des régions voisines*. Inst. Géol. Univ. Louvain. 598 p.

DULIÈRE J.-F., TANGHE M., & MALAISSE F., 1996 - *Répertoire des groupes écologiques du Fichier écologique des essences.* Ministère de la Région Wallonne. Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Jambes, 319 p.

LAMBINON J., VERLOOVE F. & coll., 2012. - *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes).* 6ème édition, Meise, Éditions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, CXXXIX + 1195 p.

LEURQUIN J., 2006 - *Études des plantes aquatiques de Belgique et des régions limitrophes*. Lotissement Coputienne, 10 – 6920 Wellin, 215 p.

LEURQUIN J. & ROMAIN M.-T., 2009 - *Étude botanique de la vallée de l'Our et affluents en aval du village d'Our.* Lotissement Coputienne, 10 – 6920 Wellin, 64 p.

TANGHE M., 1971- *Recherches sur l'écosystème forêt. Série E : forêts de Haute Belgique. Contribution n°13. Étude d'un transect topo-lithologique de la région d'Éprave-Rochefort (vallée de la Lomme) pour la détermination des groupes écologiques forestiers de la Calestienne*. Bulletin de la Société Royale Belge de Botanique, Tome 104, fasc. 2, 333-364.